

Déploiement du réseau structurant intercommunal Express : ajustement tactique du réseau cible à court terme

(document préparatoire au point 2.1.1. de l'Organe de Consultation du bassin de mobilité de Hainaut du 15 octobre 2020)

Plusieurs propositions émanant de Communes et de l'OTW, émises à la fois à l'OCBM d'octobre 2019 et lors de réunions techniques, ont mené à une évolution du niveau de service des liaisons du réseau Express desservant le bassin du Hainaut.

Lors de sa réunion du 11/06/2020, l'Organe avait émis un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour la liaison Express « Péruwelz - Beloeil - Chièvres – Ath ». L'Organe recommandait toutefois d'étudier la desserte de la commune de Bernissart par cette liaison et, sur base de l'évaluation à mener sur la fréquentation de l'extension vers les PAE Orientis 1 et 2, l'élargissement de l'amplitude horaire de desserte de ces pôles d'emploi. L'Organe prenait également acte de la suppression de la liaison Express « Honnelles - Dour – Mons ».

Les liaisons qui verront leur offre cible évoluer en 2021 (6 créations) sont présentées ici (les communes du bassin de mobilité du Hainaut sont soulignées). Spécifiquement pour le bassin du Hainaut, un résumé des caractéristiques tactiques des liaisons ainsi qu'une carte du réseau cible Express 2021 sont présentés en annexe à ce document.

L'ensemble de l'offre Express cible sur le Bassin du Hainaut représente une croissance de l'offre de transport en commun de 800.000 kilomètres par an.

- **Beaumont - Erquelinnes - Estinnes - Quévy - Mons (création)**

- Pour rappel, le niveau de service cible pour cette liaison unidirectionnelle Express est de :
 - 1 parcours par heure en heures de pointe vers Mons le matin (6h-9h) et vers Beaumont le soir (16h-19h) ;
 - Cette liaison offre la possibilité de rejoindre Mons depuis les communes au Sud de Beaumont.
- Les évolutions suivantes de l'offre cible ont été apportées depuis l'OCBM du 02/06/2020:
 - Cette liaison dessert plus de 4.500 emplois, 600 lits d'hôpitaux et 7000 étudiants, via le PAE Beaumont (134 emplois), le pôle

université UCL et HELHA (244 emplois et 1.400 étudiants à l'UCL), les hôpitaux CHU Ambroise Paré (1.900 emplois et 415 lits) et CHR Mons-Hainaut Saint-Joseph (900 emplois et 233 lits) et le pôle universitaire UMons – Plaine de Nimy (1.400 emplois et 6.000 étudiants à l'UMons) ;

- La confirmation d'une correspondance SNCB organisée en gare de Mons vers Bruxelles le matin (et depuis Bruxelles le soir) et la confirmation d'une correspondance Express organisée à Beaumont depuis Momignies et Chimay le matin (et vers Momignies et Chimay le soir).

- **Binche - Mons (création)**

- Pour rappel, le niveau de service cible pour cette liaison bidirectionnelle express est de :
 - 1 parcours par heure en heures de pointe le matin (6h-9h) et le soir (16h-19h).
- Les évolutions suivantes de l'offre cible sont apportées :
 - Cette liaison dessert plus de 5.250 emplois, 600 lits d'hôpitaux et 7000 étudiants, via le pôle université UCL et HELHA (244 emplois et 1.400 étudiants à l'UCL), les hôpitaux CHU Ambroise Paré (1.900 emplois et 415 lits) et CHR Mons-Hainaut Saint-Joseph (900 emplois et 233 lits) et le pôle universitaire UMons – Plaine de Nimy (1.400 emplois et 6.000 étudiants à l'UMons) en plus du PAE Bray-Péronnes (815 emplois) initialement prévu ;
 - La liaison permet de rejoindre Tournai via une correspondance en gare de Mons.

- **La Louvière – Nivelles (création)**

- Pour rappel, le niveau de service cible pour cette liaison express est de :
 - 1 parcours par heure et par sens toute la journée de 6h à 20h.
- Les évolutions suivantes de l'offre cible sont apportées :
 - Abandon du projet de la desserte intermédiaire de Manage et Seneffe en vue d'offrir une vitesse commerciale attractive pour la liaison interpôle ;
 - 1 parcours toutes les deux heures dans chaque sens le samedi ;
 - Cette liaison dessert le shopping de Nivelles et, si possible, le PAE de Nivelles-Nord (1.500 emplois) et/ou le PAE de Nivelles-Sud (5.500 emplois) en fonction de l'étude opérationnelle de l'OTW ;
 - La liaison permet de rejoindre Mons via une correspondance SNCB en gare de La Louvière-Sud et de rejoindre OLLN via une correspondance Express en gare de Nivelles.

- **Péruwelz – Bernissart – Beloeil – Chièvres – Ath (création)**
 - Pour rappel, le niveau de service cible pour cette liaison unidirectionnelle Express est de :
 - 1 parcours par heure et par sens de 6h à 20h.
 - Les évolutions suivantes de l'offre cible ont été apportées depuis l'OCBM du 11/06/2020:
 - Cette liaison dessert la commune de Bernissart ;
 - Une correspondance SNCB organisée en gare d'Ath vers Bruxelles le matin et depuis Bruxelles l'après-midi.
 - Une correspondance SNCB organisée en gare de Blaton vers Tournai (plutôt que la correspondance organisée en gare de Péruwelz vers Tournai).

- **Renaix – Frasnes-lez-Anvaing – Leuze-en-Hainaut – Péruwelz (création)**
 - Cette nouvelle liaison est proposée suite à une remarque émise lors de l'Organe de Consultation du Bassin de Mobilité du Hainaut du 18 octobre 2019 et, après analyse, évaluée comme pertinente par l'AOT.
 - Les attentes régionales de l'offre cible pour cette liaison bidirectionnelle express sont les suivantes :
 - 1 parcours par heure par sens en heure de pointe (6h-9h et 16h-19h) du lundi au vendredi ;
 - Cette liaison dessert le PAE Polaris (2.300 emplois prévus) ;
 - Cette liaison permet de rejoindre Tournai depuis Renaix et Frasnes-lez-Anvaing grâce à une correspondance organisée en gare de Leuze-en-Hainaut. Si possible, cette liaison permet également de rejoindre Ath et Bruxelles depuis Péruwelz grâce à une correspondance organisée en gare de Leuze-en-Hainaut.

- **Renaix – Mont-de-l'Enclus – Celles – Tournai (création)**
 - Pour rappel, le niveau de service cible pour cette liaison express est de :
 - 1 parcours par heure uniquement aux heures de pointe (6h-9h et 16h-19h).
 - Les évolutions suivantes de l'offre cible sont apportées :
 - Cette liaison dessert la commune de Renaix (26.000 hab.) ;
 - Cette liaison est bidirectionnelle ;

- Cette liaison dessert plus de 6.000 emplois et 750 lits d'hopitaux via le PAE Tournai Ouest (3.500 emplois) et l'hôpital CHwapi Tournai (2.500 emplois et 750 lits) ;
- La liaison permet de rejoindre le PAE Tournai Ouest depuis Mons via une correspondance en gare de Tournai. Elle permet également de rejoindre Mons depuis Renaix via une correspondance en gare de Tournai.

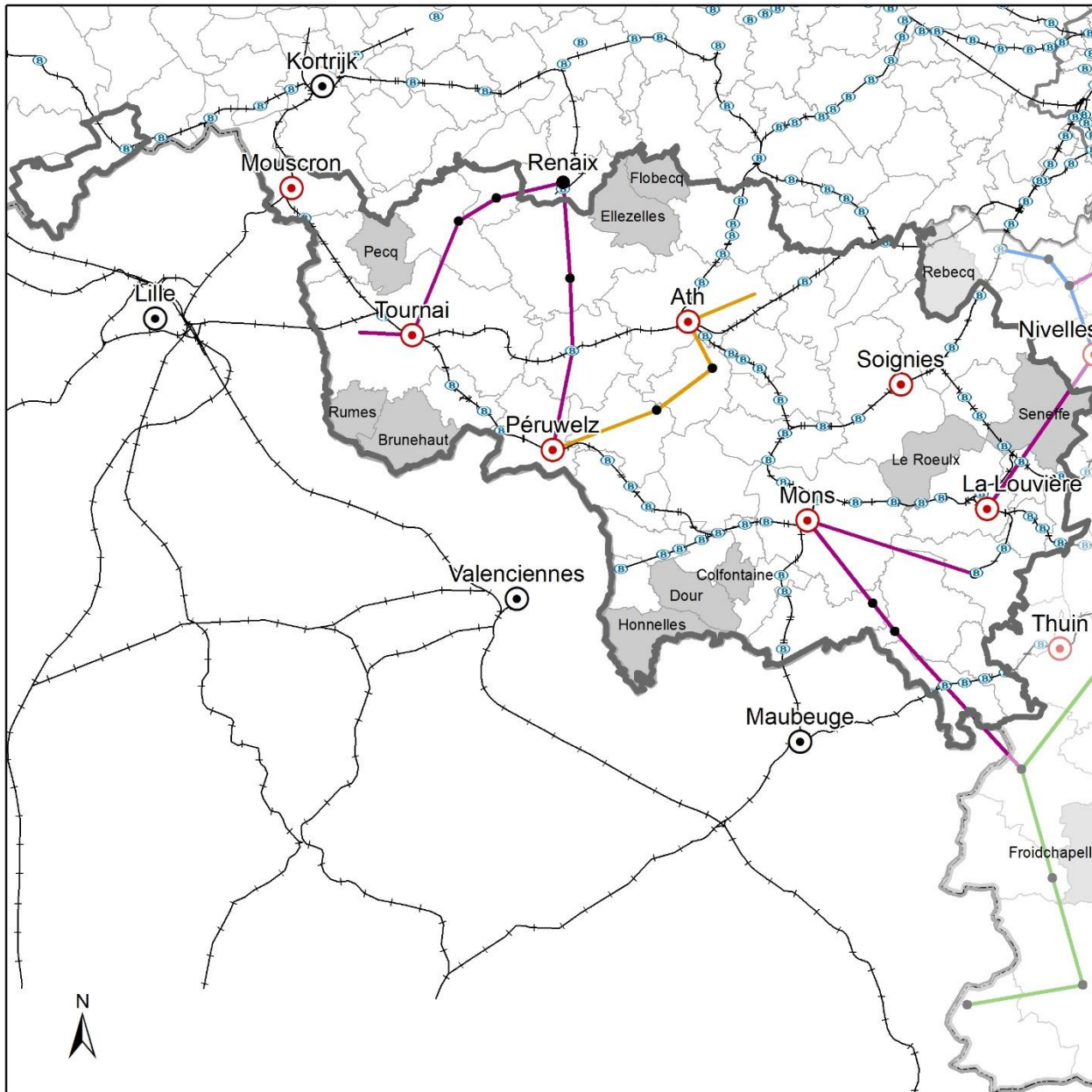
Proposition d'avis de l'Organe :

L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour les liaisons Express suivantes (cfr. fiches en annexe) :

- **Beaumont - Erquelinnes - Estinnes - Quévy – Mons**
- **Binche – Mons**
- **La Louvière – Nivelles**
- **Péruwelz – Bernissart - Beloeil – Chièvres – Ath**
- **Renaix – Frasnes-lez-Anvaing – Leuze-en-Hainaut – Péruwelz**
- **Renaix – Mont-de-l'Enclus – Celles – Tournai**

Réseau structurant intercommunal cible 2021 concernant le bassin de mobilité du Hainaut: résumé pour chaque liaison Express (pour information)

Liaison	Flux domicile-travail	PAE et POI à desservir	Correspondance	Direction	Desserte en semaine	Desserte le samedi	Offre sup/an (km)	Année de mise en oeuvre
Beaumont - Erquelinnes - Estinnes - Quévy - Mons	1563	PAE Beaumont, pôle universitaire UCL et HELHa, hôpitaux CHU Ambroise Paré et CHR Mons-Hainaut Saint-Joseph, pôle universitaire UMons - Plaine de Nimy	- En gare de Mons vers Bruxelles - Au projet de mobipôle de Beaumont depuis/vers Charleroi (Express)	Unidirectionnelle vers Mons	1 voyage/h de 6h à 9h et de 16h à 19h	Non	55.000	2021
Binche - Mons	826	PAE Bray-Péronnes, pôle universitaire UCL et HELHa, hôpitaux CHU Ambroise Paré et CHR Mons-Hainaut Saint-Joseph, pôle universitaire UMons - Plaine de Nimy	En gare de Mons vers Tournai	Bidirectionnelle	1 voyage/h de 6h à 9h et de 16h à 19h	Non	73.000	2021
La Louvière - Nivelles	987	PAE Nivelles Sud, PAE Nivelles Nord (à étudier), Shopping de Nivelles (à étudier)	- En gare de La Louvière-Sud vers Mons - En gare de Nivelles depuis/vers Ottignies - Louvain-la-Neuve (Express)	Bidirectionnelle	Min 1 voyage/h de 6h à 20h	1bus/2h de 6h à 20h	218.000	2021
Péruwelz - Bernissart - Beloeil - Chièvres - Ath	3111	PAE La Hurtrie, uniquement en HP PAE Orientis 1 et PAE Orientis 2 (Ghislenghien)	- En gare d'Ath vers Bruxelles - Si possible, en gare de Blaton vers Tournai	Bidirectionnelle	Min 1 voyage/h de 6h à 20h	1bus/2h de 6h à 20h	288.000	2020
Renaix - Frasnes-lez-Anvaing - Leuze-en-Hainaut - Péruwelz	1501	PAE Polaris	- En gare de Leuze-en-Hainaut depuis Renaix et Frasnes-lez-Anvaing vers Tournai - Si possible en gare de Leuze-en-Hainaut depuis Péruwelz vers Ath/Bruxelles	Bidirectionnelle	1 voyage/h de 6h à 9h et de 16h à 19h	Non	91.000	2021
Renaix - Mont-de-l'Enclus - Celles - Tournai	1541	PAE Tournai Ouest, CHwapi Tournai (à étudier)	- En gare de Tournai depuis Mons (accessibilité du PAE Tournai Ouest) - Si possible, en gare de Tournai vers Mons	Bidirectionnelle	1 voyage/h de 6h à 9h et de 16h à 19h	Non	91.000	2021



Réseau structurant intercommunal express cible 2020-2021

Bassin de mobilité du Hainaut

	Pays
	Région
	Hainaut
	Commune
	Pôle (SDT)
	Pôle extérieur à la Wallonie (SDT)
	Autre pôle extérieur à la Wallonie
	Arrêt
	Gare/arrêt SNCB
	Réseau ferroviaire
Réseau structurant intercommunal express	
	Existant inchangé en 2020
	Existant renforcé en 2020
	A créer en 2020
	A créer/renforcer en 2021
	Commune à connecter au réseau structurant express



Date: Septembre 2020
 Source: SPW - Autorité Organisatrice du Transport